

# L'Europe sociale se construit peu à peu !

Le 14 février 2019, le Conseil et le Parlement européen ont décidé d'un commun accord la création d'une **Autorité Européenne du Travail**

Cette nouvelle agence doit :

- **Faciliter** l'accès aux informations, droits et obligations pour les travailleurs et les employeurs dans les situations de mobilités transfrontalières,
- **Coordonner** les autorités nationales du travail et les régimes de sécurité sociale.
- **Effectuer** des analyses et des évaluations des risques sur les différents aspects de la mobilité transfrontalière.
- **Aider** les Etats à se doter de moyens par l'apprentissage mutuel, la formation et la promotion de bonnes pratiques.

L'Autorité aidera les administrations nationales en organisant des réunions de coordination et en fournissant un appui logistique et technique pour l'application effective du **droit de l'UE en matière de mobilité transnationale** et de coordination des régimes de sécurité sociale. Les partenaires sociaux pourront signaler les cas de fraude à l'agence.

**Programme de travail des partenaires sociaux européens** présenté le 6 février 2019 par BusinessEurope et la Confédération Européenne des Syndicats pour la période 2019-2021 avec six priorités :

- 1) La numérisation dont les modalités de connexion et de déconnexion
- 2) L'amélioration de la performance des marchés du travail et des systèmes sociaux
- 3) Les compétences
- 4) La prise en compte des aspects psychosociaux et des risques au travail.
- 5) Le renforcement des capacités pour un dialogue social de qualité.
- 6) L'économie circulaire.

Dans cette période d'élection au Parlement Européen, beaucoup de nos concitoyens expriment des demandes d'une **Europe plus sociale**. L'engagement de l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernements dans un **socle européen des droits sociaux** proclamé le 17 novembre 2017 lors du sommet de Göteborg en Suède doit permettre l'égalité des chances et l'accès au marché du travail, des conditions de travail équitables et une protection sociale réelle de tous les européens.

En fixant des objectifs sociaux au même niveau d'exigence que les objectifs économiques, cette transformation de l'Union Européenne correspond aux besoins des Européens et de leurs entreprises pour une Europe sociale de marché.